Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 057-215705633-20250325-DCM07_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

de la MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation
14/03/2025

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie –BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - TROSZCZYNSKI Céline
Absents excusés : BENOIT Pierre - ZIPPEL Florianne
Nombre de Procuration :

DCM 07/2025 : SUBVENTION 2025 – FOYER RURAL

Le premier adjoint informe le conseil municipal que le foyer rural de Raville sollicite la commune pour l'attribution d'une subvention pour l'organisation de la fête patronale les 16 et 17 août 2025.

Pour information, en 2024 une subvention de 1000 € avait été proposée, ainsi que la prise en charge des frais d'électricité générés par le branchement temporaire installé à cette occasion.

Le premier adjoint propose donc de reconduire l'attribution d'une subvention de 1000 € au foyer rural de Raville et de garder à sa charge les frais d'électricité correspondant au branchement temporaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à 7 voix POUR et 1 ABSTENTION cette proposition.

Fait à RAVILLE, le 25 mars 2025
conforme au registre
« Certifiée exécutoire »

Le Maire
Michel URBAN

MAIRIE DE RAVILLE (Moselle)

La secrétaire de séance
Marie-Pierre CHLOUP SURMELY